

Trois décennies de luttes pour la défense de

Fondée en 1982, Aspasia fête cette année ses trente ans d'activités. L'occasion de rappeler l'action de l'association genevoise

L'histoire d'Aspasia en quelques dates

1982-1992: le temps de la mobilisation

1982: Création d'Aspasia, association fondée par des personnes prostituées et leurs alliés afin de soutenir, accompagner et défendre les droits des personnes qui exercent la prostitution et lutter contre l'exclusion sociale. Travailleuse du sexe et écrivaine, Grisélidis Réal participe à cette mobilisation et ouvre le débat sur Genève. Mise en place d'une permanence d'accueil, présence sur le terrain et premiers tests VIH/IST gratuits et anonymes, pétition pour l'obtention sans délai du certificat de bonne vie et mœurs pour les prostituées. Nouveau règlement acquis après 6 ans de lutte. La taxation fiscale d'office et arbitraire est remplacée par la déclaration fiscale pour indépendants.

1985: Stigmatisation des homosexuels, des toxicomanes et des prostituées comme vecteurs du SIDA. Les prostituées, en tant que professionnelles, ne se reconnaissent pas comme groupe à risque et répondent par une brochure, des actions de prévention, et la diffusion d'une lettre à leurs clients afin de les responsabiliser.

1992-2002: les grands chantiers

L'explosion de l'offre liée à la mobilité et à la diversification des lieux de prostitution entraîne une hausse de la concurrence sur le marché du sexe. Aspasia s'adapte à cette diversité en créant plusieurs projets spécifiques, en plus de sa présence aux Pâquis.

1992: Création de l'association Transit et de la brochure *Question d'identité et identité en question*, sensibilisation et information sur le transsexualisme.

1996: Bus Boulevards: accueil de nuit au boulevard Helvétique pour les personnes qui se prostituent ou/et consomment des drogues, en collaboration avec le Groupe Sida Genève puis Première Ligne.

1996: Aspasia Prévention Migrantes (APM): visites d'information et de prévention sur les lieux de prostitution: bars, cabarets, salons érotiques.

1999: Male Sexe Work: prévention et soutien psychosocial aux hommes prostitués en collaboration avec Dialogai jusqu'en 2002 puis repris par Aspasia.

1999: Don Juan: prévention auprès des clients du sexe tarifé, par des rencontres en face à face et plus tard via internet.

2002-2012: précarisation, le combat continue...

2004: Déréglementation et mondialisation fragilisent l'ensemble des travailleurs et particulièrement dans le marché du sexe. Le régime de libre circulation permet à 400 travailleuses du sexe à Genève, de s'annoncer, se mettre en règle, mais force les extra-communautaires à la clandestinité.

2010: Une loi sur la prostitution entre en vigueur à Genève dans le but de protéger les travailleuses du sexe, qui favorise cependant les propriétaires, les intermédiaires et les gérants de salons au détriment des travailleuses du sexe indépendantes.

Principaux problèmes d'actualité: usures et loyers abusifs, santé physique et psychique, administration ubuesque, demande croissante de prestations à risque. Malgré tout, la Suisse reste un îlot de «bonnes conditions» pour les travailleuses et travailleurs du sexe dans une Europe abolitionniste: ce système répressif et punitif augmente la précarité et les violences.

Continuons à assumer la responsabilité sociale contre la stigmatisation et l'exclusion des personnes qui se prostituent.

L'ÉQUIPE D'ASPASIE

Une population en danger plutôt que dangereuse

Chasser la prostitution des rues, comme le propose l'UDC au nom de la «décence», favoriserait l'usure immobilière et ne ferait qu'accroître la précarisation des travailleuses du sexe.

Le projet de loi de l'UDC propose, presque innocemment, «une petite limitation à l'exercice d'une des formes de la prostitution - la prostitution sur le domaine public» afin que «la qualité de vie de nombreux habitants soit améliorée et qu'il soit épargné aux enfants de se déplacer dans un environnement hostile en se rendant à l'école, pour leur plus grand bien». Le projet de loi propose que l'article 7 de la Loi genevoise sur la prostitution (LProst) soit modifié comme suit: «L'exercice de la prostitution sur le domaine public, quelles qu'en soient les modalités, peut être interdit aux moments ou dans les endroits où il est de nature à troubler l'ordre et la tranquillité publics, à entraver la circulation, à engendrer des manifestations secondaires fâcheuses ou à blesser la décence. L'offre publique de services liés à la prostitution est interdite dans un rayon de 500 mètres aux abords des écoles fréquentées par des mineurs.» Pourtant, loin d'être anodin, ce projet de loi fait les allégations les plus grossières et les plus discriminantes au sujet de l'impact des travailleuses du sexe sur le développement des bambins pâquisards et les amalgames les plus erronés entre travailleuses du sexe et dealers de rue.

Les enfants, un prétexte

On notera tout d'abord l'indigence intellectuelle du projet de loi de l'UDC, qui affirme que «l'article 7 de la LProst est tout à fait insuffisant pour garantir l'ordre public et plus particulièrement un développement normal sur les plans physique, psychique, affectif ou social des enfants empruntant, pour se rendre à l'école, les rues dans lesquelles s'exerce la prostitution».

Quel rapport y a-t-il entre le développement physique de l'enfant et les personnes présentes dans son champ de vision? Le développement des capacités cognitives de l'enfant n'est-il pas favorisé par la diversité des problèmes psychomoteurs qu'il doit résoudre (carré dans carré, rond dans rond), et plus tard par la diversité des situations psycho-sociales qu'il doit comprendre? Le développement affectif de l'enfant ne se fait-il pas en réponse aux personnes qui le soignent au quotidien, en réponse à la manière dont il est touché, entouré, aimé, contenu dans leurs émotions, écouté? Ne sont-ce pas les personnes proches de l'enfant et non les quidams croisés dans la rue qui structurent l'affectivité des enfants? Quant au développement social, ne se fait-il pas essentiellement avec la famille, les éducateurs de la petite enfance, les camarades de classes, les enseignants? Rappelons en sus que, les enfants des Pâquis dans leur majorité ne passent pas par les rues où se trouve la



(Cabine d'Angelina dans le calendrier de l'Avent des Bains des Pâquis réalisée avec le photographe Eric Roset)

prostitution de rue, mais plutôt par la rue du Môle ou de la Navigation... On peut donc légitimement se demander combien d'enfants ce projet de loi concerne, et si l'enfance n'est pas un simple prétexte.

Travailler dans la rue, c'est s'affranchir des contraintes structurelles liées aux «salons», c'est être une «artisan», une indépendante, c'est choisir moins de précarité économique grâce à un loyer au mois ou grâce même à l'absence de loyer (comme au boulevard Helvétique), c'est minimiser les frais d'annonce, ne pas faire le jeu de l'usure publicitaire, refuser tout net l'usure immobilière. Saviez-vous que l'on propose en toute impunité des chambres jusqu'à 700 francs par semaine? Mais qui sont les victimes?

Par exemple, à Zurich, où des entrepreneurs immobiliers ont été très proactifs pour interdire la prostitution de rue dans le Quartier 4, on observe que de nombreux immeubles ont été achetés par les mêmes entrepreneurs: ils ont transformé du loyer locatif au mois en loyer journalier usurier pour les travailleuses du sexe. Pénaliser le travail de sexe de rue, c'est favoriser le travail du sexe en salon et l'usure immobilière. A qui profite donc ce nouveau projet de loi?

Travailler dans la rue favorise la santé

Travailler dans la rue, c'est aussi favoriser sa santé, physique et psychique. En effet,

l'influence des pratiques des autres travailleuses du sexe sur ses pratiques propres est moins directe que dans un salon où le client a le choix entre plusieurs prestataires, la marge de manœuvre lors des négociations avec le client plus grande, la capacité à refuser des demandes inadéquates en termes d'infections sexuellement transmissibles affirmée.

Ajoutons encore que, pour les plus anciennes artisanes, qui ne trouveront pas de place dans les salons, et qui ne savent que travailler dans la rue, cette loi est un aller simple pour l'Hospice général. Le refus de protéger le travail du sexe de rue n'est donc pas seulement un manquement à l'éthique, un refus d'inclure socialement les marges, mais aussi une position indéfendable sur le plan de la santé publique et sur le plan de la liberté de commerce. En effet, l'exclusion sociale augmentera le sentiment de rejet et éloignera des lieux de testing et de soins.

Aucune plainte des habitants des Pâquis

Enfin, le rapprochement entre prostitution et deal de drogues est douteux. Les travailleuses du sexe se plaignent régulièrement, informellement à Aspasia, formellement à la police, de la présence des dealers qui les agressent et font fuir les clients. Les travailleuses du sexe se plaignent d'ailleurs d'un délai d'intervention de la police trop long (jusqu'à 40

minutes). Alors, à nouveau, qui sont les lésés?

Pour sa part, l'Unité d'action Communautaire (UAC) des Pâquis relève qu'elle «n'a reçu aucune plainte des habitants des Pâquis concernant un cas de violence ou d'atteinte à la décence perpétré par des travailleuses du sexe à leur rencontre. Il faut relever que les plaintes que nous avons entendues lors de nos permanences dans le quartier ont été celles des travailleuses elle-même, se plaignant notamment de l'insécurité de leur travail et du manque de protection de la police, de délais d'intervention extrêmement long de celle-ci», explique Sylvain Thévoz, conseiller en action communautaire à l'UAC. «Il semble donc que plutôt que de population dangereuse, il s'agisse d'une population "en danger"».

L'Onusida, en décembre dernier, à Genève, rappelait, à ses états membre et à la Suisse que «le vrai critère d'une société humaine et bienveillante se situe dans son engagement à protéger les droits des minorités» (lire ci-dessous). Veillons donc à ce que les lois concernant la prostitution soient fondées sur une volonté de promotion des droits humains, d'accès aux services de santé et non sur les idéologies d'entrepreneurs de morale essayant d'imposer leurs opinions, leurs positions et leurs profits à la majorité par le biais de la loi.

FABIAN CHAPOT, COORDINATEUR DES PROJETS DE PRÉVENTION HORS MUR À ASPASIE

La non-pénalisation permet de mieux protéger les travailleuses du sexe

Le 13 décembre dernier, les ONG ont pu présenter leurs attentes aux Etats membres dans le cadre de la 29^{ème} session d'Onusida, du nom de ce programme de l'ONU destiné à coordonner l'action des différentes agences spécialisées de l'ONU pour lutter contre la pandémie du VIH. Claudette Plumey, présidente de ProCoRe (Association faîtière des associations de défense des personnes prostituées en Suisse) et Fabian Chapot, coordinateur des projets de prévention hors mur chez Aspasia, ont souligné l'intérêt d'une dépenalisation de la prostitution, comme cela se fait en Suisse. La non-pénalisation permet en

effet un plus grand accès à la sécurité via une non-discrimination et une protection par la police. Les travailleurs du sexe n'hésitent plus à appeler la police dans le cas où un client se montrerait violent. Elle ouvre la possibilité de dénoncer des cas d'abus dans le milieu. Elle permet aussi une diminution de la stigmatisation grâce à la reconnaissance de cette activité de services. Pour finir, cette reconnaissance permet une affiliation aux assurances sociales et à l'assurance maladie.

Dans le canton de Genève, la Loi sur la prostitution (Lprost) est reconnue pour son efficacité. Elle a permis de créer une

base légale contraignante assurant que l'Etat finance des projets de prévention sur les infections sexuellement transmissibles, le VIH ou l'abus de substances, ainsi que des projets d'information sur les droits humains auprès des travailleurs du sexe. Mais aussi auprès des clients. «Pour ma part, cela fait 5 ans que je réponds aux questions de clients en ligne et j'aimerais ici dénoncer leur ignorance crasse de la plupart des infections. Presque aucun ne sait ce qu'est une hépatite B, une syphilis ou une chlamydia», a expliqué Fabian Chapot. La loi genevoise a aussi permis d'interdire le travail sexuel aux mineurs.

Cette réglementation a d'autant plus d'importance que le travail du sexe représente une activité de 3,5 milliards de francs en Suisse, soit presque 0,6% du PIB. «Cette activité mérite par conséquent une reconnaissance qui forgera un sentiment d'inclusion sociale chez les personnes prostituées. C'est aussi et finalement ce sentiment d'appartenance sociale qui apportera à toute la société civile sécurité et santé», ont souligné les intervenants. «Nous plaidons donc pour la dépenalisation du travail du sexe dans les pays qui en font encore un crime», ont-ils conclu.

Réd.

Les droits des personnes prostituées à Genève

prise en faveur de la santé, des droits et de la dignité des travailleuses du sexe alors que l'UDC fait planer des menaces.

Un putain de calendrier de l'Avent aux Bains des Pâquis

Le 1^{er} décembre, Aspasia a ouvert son année anniversaire aux Bains des Pâquis par un calendrier de l'Avent. Les 25 cabines aménagées par des artistes étaient précédées d'une « antichambre » où une dizaine de prostituées ont pu s'exprimer en binôme avec des photographes.

« **E**xister socialement, c'est exister par l'art. » C'est en articulant cette phrase que j'ai parcouru les Pâquis, les réseaux d'annonces érotiques en ligne, les salons de massage de Genève à la recherche de volontaires. Mon but? Permettre aux travailleuses du sexe de s'exprimer par l'image pour parler de leur métier. Ici pas de langue de bois. Une joie à exprimer, et bien allez-y! Une souffrance? Faites de même! De l'authenticité, avant tout. Ce n'était pas gagné d'avance, visibilité et travail du sexe ne font pas bon ménage. Voilà bien un domaine d'activité où le secret est sacré. Et où la visibilité fait peur. Toute travailleuse du sexe professionnelle le sait: on utilise un nom d'artiste, on ne rappelle jamais un client, on ne le reconnaît jamais dans la rue! Ce sont d'abord quinze travailleuses du sexe qui ont répondu à l'appel mais très vite, l'angoisse monte. Au final, seules neuf d'entre elles s'associent aux dix photographes genevois choisis par Aspasia et

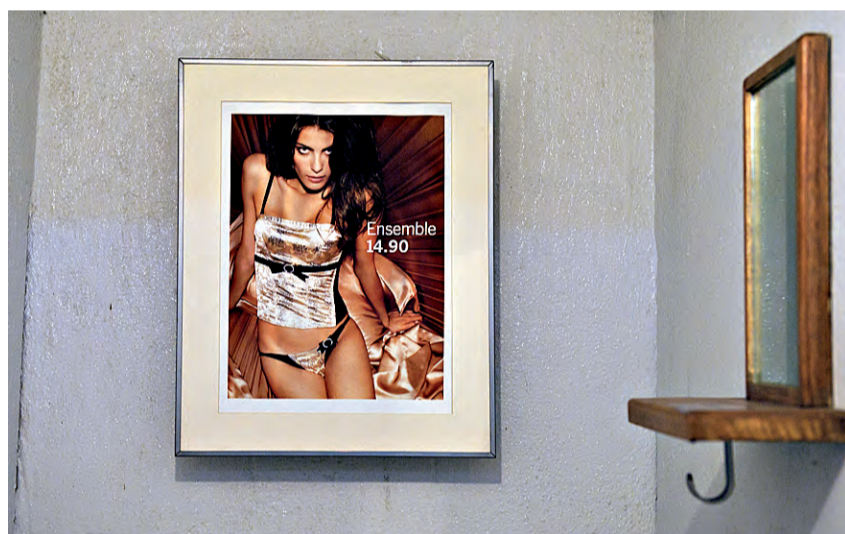
affrontent la lumière. Vient ensuite le moment de la rencontre entre chaque photographe et chaque travailleuse du sexe. Moments de confiance, de partage et de création artistique à deux. Un dixième photographe, quant à lui, illustre la réalité des nuits sur le boulevard Helvétique, où Aspasia a son bus d'accueil nocturne «Boulevards», qui offre du matériel de prévention et permet d'aborder des thèmes aussi divers que le travail du sexe, les violences, les principales infections sexuellement transmissibles, les droits dans le travail du sexe. Ce sont toutes ces images qui ont décoré l'antichambre du calendrier de l'Avent, rendant ainsi un vibrant hommage aux travailleuses du sexe et à la fameuse écrivaine et prostituée Grisélidis Réal, qui s'exclamait: «Il faut que l'Art soit partout: sur les trottoirs, dans les ateliers, dans les cerveaux et dans les culs, dans les alcôves, dans les livres et dans les tableaux, et chante sa musique de

grandes orgues humaines parfois transformée en valse musette au printemps, qu'il fasse éclater les murs et danser le soleil!» Et comme le précise Léon Meynet, responsable du groupe «Animations culturelles» des Bains des Pâquis: «Le public ne s'y est pas trompé, il a répondu massivement présent tant à l'inauguration qu'à l'ouverture de chacune des portes le soir. L'exposition a aussi été beaucoup visitée tout au long de la journée.» Merci aux artistes et merci à toutes les travailleuses du sexe qui se sont engagés dans ce projet. Merci aussi à la Ville de Genève. En effet, plus de vingt fondations ont été approchées pour financer ce projet, dossier à l'appui. Pas une seule réponse positive. Dur, dur d'oser soutenir un projet en rapport avec la prostitution. Merci également aux Bains des Pâquis pour nous avoir accueillis avec tant de générosité de cœur.

FABIAN CHAPOT



25 artistes ont eu carte blanche pour aménager des cabines des Bains des Pâquis pour un calendrier de l'Avent placé sur le thème de «Bains des plaisirs». Ici la cabine réalisée par Mireille Roy.



Philippe Clerc a détourné une publicité d'un grand magasin de la place.

«On est prostituée seulement au moment où l'on met les talons»



Angelina discutant avec Ruth Dreifuss. L'ancienne conseillère fédérale est présidente d'honneur d'Aspasia.

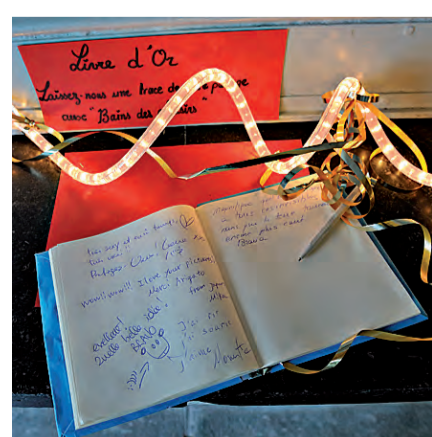
Travailleuse du sexe des Pâquis, Angelina fait partie des artistes qui se sont appropriés une cabine du Calendrier de l'Avent. Lors de l'inauguration, la travailleuse du sexe a pris la parole devant un nombreux public. Voici le texte de son intervention. ANGELINA Merci d'être tous ici. Je suis Angelina, une travailleuse du sexe aux

Pâquis. Aujourd'hui débute les festivités des 30 ans d'Aspasia. Pour nous, prostituées des Pâquis, Aspasia est presque l'unique lien avec le monde extérieur, ils nous soutiennent à chaque fois que nous faisons appel à eux, avec une infinie patience. Je profite de cette occasion pour remercier Aspasia de tout cœur au nom de nous toutes.

Je suis l'unique prostituée qui accepte de parler aujourd'hui. Les raisons sont multiples, la peur d'être reconnue devant tout le monde en tant que prostituée, la plupart d'entre nous ne mélange pas vie privée et travail. On est une prostituée seulement au moment où l'on met les talons. J'aimerais que cette exposition vous aide à comprendre que la prostitution est un travail comme n'importe quel autre, avec des horaires, un lieu de travail, avec un revenu et des frais à payer, des collègues, des jours avec des hauts et des bas comme dans tous les autres emplois. Mais le regard vers nous n'est pas le même, nous sommes confrontés quotidiennement aux préjugés, à la discrimination et au mépris. Et malgré tout cela, nous continuons, soit par nécessité, soit par choix... avec la pluie et le soleil. Nous ne sommes pas seulement des prostituées, nous sommes aussi des mères, des sœurs, des filles, des amies, comme vous tous. Nous sommes des personnes. J'aimerais que cette exposition vous permette d'ouvrir votre esprit sur la réalité de notre monde, de mieux nous comprendre et si cela est possible d'effacer vos préjugés. On ne mord pas vous savez. J'aimerais terminer en remerciant le groupe «Animations culturelles» des Bains des Pâquis pour leur disponibilité et leur ouverture d'esprit. Merci à tous.

«Merci à vous de ne pas cacher toute l'hypocrisie du monde!»

Lors de mon immersion dans le monde de la prostitution, j'ai d'abord réalisé combien ce thème touche chacun d'entre nous, homme et femme, parce qu'il nous confronte dans notre rapport au corps, parce qu'il bouscule nos convictions propres. Je constate également que la prostitution met en lumière la solitude de notre société en révélant une misère affective et sexuelle. Je reste fascinée par ces femmes et par leurs parcours. J'ai mis à disposition un livre d'or afin que les visiteurs puissent laisser leurs commentaires, dont voici une petite sélection: . «Euh... bizarre comme expo! Ailleurs qu'aux bains ça aurait été choquant!» . «Merci de ne pas cacher toute l'hypocrisie du monde... Bravo pour certaines



expressions du plus vieux métier... Un retraité, ex-travailleur du sexe. »

. «Magnifique, quel bel hommage à tous ces invisibles sans qui la terre tournerait encore plus carré, bravo.» . «Bravo, il faut interdire la prostitution et rendre les filles plus faciles, méditez Mesdames et Mesdemoiselles.» . «Les prostituées ont toujours existé et existeront toujours, il est bien qu'elles exercent leur métier dans les meilleures conditions, bravo pour l'expo.» . «Formidable! C'est très bien d'avoir laissé les travailleuses du sexe s'exprimer, car apparemment elles ont des tas de choses à dire! Merci.» . «Quelle catastrophe! C'est nul! Vous pensez que c'est beau?»

LÉA HERQUEL, STAGIAIRE EN TRAVAIL SOCIAL À ASPASIA



Annie Roques a revisité la Vierge à l'enfant en sirène de capsules de café.

PHOTOS ERIC ROSET